

Nouveau Comité d'experts «Médicaments de la médecine complémentaire» pour la Pharmacopée

Swissmedic met en place un nouveau Comité d'experts en charge des médicaments de la médecine traditionnelle chinoise ainsi que des médicaments homéopathiques et anthroposophiques.

La division Pharmacopée est l'Autorité nationale de pharmacopée (ANP). A ce titre, elle coordonne le réseau d'environ 110 spécialistes suisses qui participent à l'élaboration de la Pharmacopée (p. ex. au sein de Groupes de travail et d'Experts de la Pharmacopée Européenne, de la Commission suisse de Pharmacopée ou de Comités d'experts suisses). Les Comités d'experts de la Pharmacopée nommés par le Directeur de l'institut élaborent des textes de la Pharmacopée Helvétique et évaluent des projets de monographies de la Pharmacopée Européenne. Ils étaient jusqu'à présent au nombre de 4 et couvraient les domaines suivants : Produits biologiques, Chimie, Galénique et Phytochimie.

Ces dernières années, l'importance des médicaments de la médecine complémentaire s'est considérablement accrue dans toute l'Europe. Ainsi, pour pouvoir exécuter son mandat légal et s'assurer qu'il dispose des connaissances requises également dans ce domaine, Swissmedic a décidé de mettre en place un nouveau Comité d'experts spécialisés dans les médicaments de la médecine complémentaire. La réunion constitutive de ce nouveau Comité d'experts s'est tenue le 27 août 2009, à Wädenswil. Etaient notamment inscrits au programme de cette journée une introduction au mode de travail de la Pharmacopée par le **D^r Tobias Godschan** (chef de la division Pharmacopée de Swissmedic) et le **D^r Cornelia Huber** (conseillère scientifique du Comité d'experts Médicaments de la médecine complémentaires), un aperçu des activités de la Pharmacopée dans le domaine des médicaments de la médecine complémentaire par le Prof. D^r **Beat Meier** (Président du Comité d'experts) ainsi que des interventions relatives aux différents domaines spécialisés du Comité d'experts par le **D^r Albert Blarer** (médicaments de la médecine traditionnelle chinoise), le **D^r Jakob Maier** (médicaments anthroposophiques) et le **D^r Georg Zogg** (médicaments homéopathiques).

La création de ce nouveau Comité répond aux dispositions de l'art. 2, al. 1 de l'Ordonnance sur la Pharmacopée (OPha ; RS 812.211), selon lesquelles l'institut est responsable de la planification générale, de l'élaboration et de la mise à jour permanente de la Pharmacopée en fonction des dernières connaissances scientifiques et des exigences de la pratique pharmaceutique dans le domaine des médicaments de la médecine complémentaire.

Le Comité d'experts

¹ Le Comité d'experts Médicaments de la médecine complémentaires de la Pharmacopée est composé des personnes suivantes :

Prof. Dr Beat Meier (Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Président du Comité d'experts), Dr Albert Blarer (Phytax AG, médicaments de la médecine traditionnelle chinoise), Dr Richard Bolli (Swissmedic, secteur Mise sur le marché, botanique), Gabriela Gutknecht (Lian Chinaherb AG, médicaments de la médecine traditionnelle chinoise), Dr Thomas Lehmann (Swissmedic, laboratoires, analytique), Dr Jakob Maier (Weleda AG, médicaments anthroposophiques), Dr Eike Reich (CAMAG, chromatographie sur couche mince), Margot Spohn (Swissmedic, secteur Mise sur le marché), Dr Georg Zogg (CERES Heilmittel AG, médicaments homéopathiques)

Pharmacopée

Parce qu'elle contient des prescriptions de qualité ayant légalement force obligatoire, la Pharmacopée contribue de manière déterminante à ce que tous les patients aient à leur disposition des médicaments de haute qualité équivalente.

En application de l'art. 52 de la loi sur les produits thérapeutiques (LPT; RS 812.21), l'Institut suisse des produits thérapeutiques, Swissmedic, participe à l'élaboration de la Pharmacopée Européenne et élabore la Pharmacopée Helvétique en associant à ce travail les experts des milieux intéressés.

Pour de plus amples informations sur la Pharmacopée, nous vous invitons à consulter notre site web à cette adresse:

www.swissmedic.ch/pharmacopoeia.asp
ou celui de l'EDQM: www.edqm.eu

